

Rencontre avec le ministre Ralph Goodale

DISCUSSION SUR DE GRANDS ENJEUX POUR LES CX

Le 16 avril, UCCO-SACC-CSN a rencontré le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, pour discuter de plusieurs questions importantes pour les agentes et agents correctionnels. Nous avons débuté la réunion en remettant au ministre une copie de notre court-métrage *Travailler au bord du gouffre* et l'avons remercié pour le soutien du gouvernement dans le financement du Centre national de recherche et de traitement pour les agents de la sécurité publique et les premiers répondants.

Isolement préventif – Nous avons souligné au ministre l'importance de cet outil pour les agents correctionnels, pour assurer la sécurité de tout le personnel en établissement et des détenu-es. Nous avons expliqué à M. Goodale que le recours réduit à l'isolement au cours des dernières années a entraîné une augmentation des incidents de sécurité et des agressions et avons cité en exemple la situation préoccupante au Centre psychiatrique régional de Saskatoon. Nous avons demandé à être consultés sur les changements de politique et de législation que le gouvernement a l'intention de mettre en oeuvre à la suite des décisions juridiques récentes. Le ministre a répondu que des changements seraient apportés, puisque les tribunaux ont mandaté le gouvernement à cet effet, mais que les Libéraux en appelleront de la décision du tribunal de Colombie-Britannique. Il a également ajouté que dans la planification des changements à venir, qu'ils soient politiques ou législatifs, nos préoccupations seront prises en considération. Nous nous sommes engagés à transmettre au ministre le rapport sur l'augmentation des agressions qui met en évidence 10 établissements qui ont vu une hausse des incidents violents.

Loi sur les échantillons de sang – Nous avons une fois de plus exhorté le ministre à présenter une mesure législative (promesse électorale faite par le premier ministre) qui protégera les agents qui ont été exposés lors d'incidents aux fluides corporels de détenu-es. Nous avons proposé que le ministre revoie un projet de loi du député Mark Gerretsen (Kingston et les Îles). M. Goodale, qui n'était pas au courant de cet avant-projet de loi, s'est engagé à l'examiner. Nous lui en avons fourni une copie et nous nous sommes engagés à lui faire parvenir la liste des incidents relatifs aux fluides corporels depuis 2009. Nous avons également indiqué au ministre que 8 des 10 provinces ont déjà ce type de législation pour les agents correctionnels.

Échange d'aiguilles en milieu carcéral – Nous avons signalé au ministre que nous étions très préoccupés par la déclaration de la ministre de la Santé concernant l'introduction d'échange d'aiguilles dans

les pénitenciers fédéraux. Nous avons indiqué que ce type de programme serait un cauchemar opérationnel et que le gouvernement devrait concentrer son attention sur les ressources pour traiter les détenu-es atteints de maladies infectieuses. Le ministre nous a remerciés d'avoir partagé nos préoccupations et notre point de vue sur cette question.

Scanneurs corporels (comme appareil de fouille)

– Nous avons signalé au ministre que les Services correctionnels de l'Ontario ont déjà installé 26 scanneurs corporels dans leurs établissements et que BC Corrections s'apprête aussi à introduire cette technologie. Nous avons informé M. Goodale qu'un changement mineur à la loi pourrait nous permettre d'installer cet appareil. Le ministre était enthousiaste à ce sujet; il a posé plusieurs questions et a terminé en disant « Nous pouvons changer la loi ».

Enfin, nous avons souligné au ministre qu'en étant derrière les murs des établissements carcéraux, nous sommes souvent oubliés, même si nous assumons les trois rôles des premiers répondants. Nous lui avons réitéré notre lutte pour faire en sorte que le ballon-masque soit utilisé comme équipement de sécurité par les agents correctionnels lors d'urgence médicale, puisque le masque actuel nous met inutilement en danger. Nous avons rappelé au ministre que les agents correctionnels ont effectué plus de 2 000 interventions médicales en 2014-2015 sans cet équipement de sécurité qui est offert aux autres premiers répondants.

Nous avons également exprimé notre déception quant à l'exclusion des agents correctionnels du nouveau Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants qui perdent la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Le ministre a répondu qu'il nous avait entendus et qu'il était ouvert à poursuivre les discussions sur cet enjeu et sur plusieurs autres problématiques soulevées au cours de la rencontre.

Nous avons remercié le ministre pour le temps qu'il nous accordé et avons promis de lui faire suivre les documents demandés.

